

Page 1	Page 2	Page 3	Pages 4	Pages 5	Page 6	Page 7	Page 8
Edito	Budget Vivre ensemble	Tabatière Tourisme	Démocratie locale	Tri des déchets	Infos Associations	C'est déjà du passé	Agenda



Bulletin trimestriel de la Mairie de Noyant

n° 33 juin 2016

La lecture de cette gazette nous montre que notre commune poursuit son développement économique et touristique, malgré les contraintes financières et administratives de plus en plus difficiles, et ceci dans une démarche participative : Conseil des sages, Conseil des enfants, réunions publiques, gazette trimestrielle, site internet,....

Edito



Cette dynamique est aussi le fruit du travail fourni par nos associations, nos commerçants et acteurs touristiques. Je tiens à les remercier tous très vivement pour leur diverses activités.

Apportez-leur votre confiance.

Notre combat porte également sur la sauvegarde de nos services publics (école, poste...) mis à mal dans bon nombre de communes. Nous espérons pérenniser notre bureau de poste en l'état en développant parallèlement d'autres services ; une démarche est actuellement en cours.

L'aménagement de la rue de la mine, la réfection par le département de l'ensemble de la voirie traversant notre commune, la construction d'une nouvelle boulangerie donneront l'image d'une commune accueillante qui avance.

« **Accueil** » sera ma conclusion en partageant avec vous tout le plaisir que nous avons en recevant Valérie et Laurent, nos nouveaux gérants de la Tabatière, et en saluant le dévouement de Thérèse au service de nos concitoyens (voir page 3).

Bonne lecture à tous et excellente saison estivale,

Michel Lafay

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de **9h15 à 12h.**

ainsi que le mardi et le vendredi **de 14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr

Encore plus d'infos sur le site web de Noyant : www.noyantdallier.fr



Noyant d'Allier est aussi sur Facebook !



Budget 2016

Maintien du niveau d'investissement

Le 18 avril 2016 le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2016.

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 705 729 € en dégageant un virement en investissement de 140 479 € pour l'autofinancement. Les postes principaux restent équilibrés par rapport à 2015.

En investissement, le budget s'équilibre à 387 312 €. Les dépenses principales sont consacrées à :

- Aménagement de la rue de la mine pour 160 000 € (voir dossier gazette 32 et ci-contre)
- Achat d'une tondeuse autoportée avec bac de ramassage pour 19 000 €
- Réalisation de l'accessibilité à la Poste pour 9 000 €
- Pose de stores à l'école pour 8 200 €
- Achat d'un bâtiment (garage) pour 6 000 €
- Construction d'un WC public pour 20 000 €
- Création d'un mur de soutènement à la cité de la Brosse pour 6 300 €
- Participation à la construction du Centre Social pour 5 914 €
- Achats de matériels et réalisations de divers travaux pour 22 932 €

La commune réalisera tous ces travaux en effectuant un emprunt de 112 000 €, en percevant des subventions de 34 000 € du Conseil Départemental, de 3 500 € de l'État, de 2 000 € de la Poste, en vendant un pré pour 8 600 €, en affectant le résultat 2015 pour 63 208 € et en transférant 140 479 € du fonctionnement 2016.

Le conseil a voté une légère hausse des taux d'imposition qui apportera 3 500 € de recettes supplémentaires à la commune sachant que dans le même temps la commune a perdu près de 10 000 € en dotations diverses et en subvention de la CAF pour le centre de loisirs et le périscolaire.

La réalisation d'un bon niveau d'investissement notamment dans le domaine des travaux publics qui souffrent actuellement de la diminution des capacités d'investissements des collectivités territoriales, participe au maintien de l'emploi dans les entreprises.

*Yves Petiot
Adjoint au Maire Délégué aux finances*

Vivre ensemble

Réunion publique aménagement rue de la Mine

Une vingtaine de Noyantais ont participé à la réunion d'information municipale consacrée à l'aménagement et à la réfection de la rue de la Mine. Cet aménagement a été détaillé dans le précédent journal municipal (Gazette 32).

La nécessité de travaux est évidente face à l'état de cette route départementale après les multiples chantiers (eau, assainissement, électricité) de ces dernières années. Le département programmant la réfection de la chaussée, c'est l'occasion pour la municipalité d'agir sur cette voie principale du village pour en améliorer la sécurité et l'accessibilité par une mise aux normes des voies piétonnes.

Les voitures roulent trop vite dans cette entrée de bourg. Des ralentisseurs (de type « coussin Berlinois ») seront installés de

l'entrée du village au stade ; un rétrécissement de la chaussée et la matérialisation de places de parking sont prévus du stade au bourg.

Le trottoir le long de la cité de la Brosse est déjà adapté pour les personnes à mobilité réduite ce qui n'est pas le cas de la mine au bourg où le trottoir est dégradé et bien trop étroit. Devant la difficulté et le coût d'un agrandissement de cette partie du trottoir, une voie piétonne aux normes handicapées sera aménagée, côté champ, entre la MARPA et l'entrée du château (voir plan Gazette 32).

Le trottoir existant sera lui rénové.

Quelques-uns parmi les riverains présents se sont inquiétés des conséquences pour eux-mêmes des aménagements prévus (sortie de leur propriété, places de parking). Les élus les ont rassurés en rappelant que la matérialisation définitive du stationnement se fera avec l'avis de chacun des riverains concernés.



Guide du Routard Pays de Bourbon

Noyant est partenaire du Guide du Routard qui paraîtra en 2017 sur le Pays de Bourbon et de Moulins.

Il n'est plus besoin de présenter ce guide touristique, largement leader dans son domaine en France.

Cette parution future constituera un produit d'appel fort pour une destination touristique identitaire avec des retombées pour l'économie locale et l'attractivité du territoire.



"la Tabatière"

La tabatière change de propriétaire

Valérie et Laurent Serruys viennent de reprendre le magasin que Thérèse Chabrot tenait depuis de nombreuses années.

Ce n'est pas par hasard si ce couple venant de la Picardie a décidé de s'installer chez nous. La grand-mère de Valérie a été rapatriée d'Indochine en 1956 et a vécu à Noyant. Valérie a gardé de fortes attaches avec notre village, rêvant de venir s'y installer un jour.

Ce sympathique couple a 4 enfants, trois filles et un garçon, âgés de 14 à 27 ans.

Ils ont déjà une dizaine d'années d'expérience dans le commerce, Laurent ayant également travaillé dans l'agriculture.

Les idées ne leur manquent pas pour agrandir et développer leur nouveau commerce. En plus de la vente actuelle de journaux, de tabac et de jeux, Valérie et Laurent envisagent d'ouvrir un service de dépôt et retrait de colis. Ils souhaitent mettre en place un espace consacré à l'artisanat, la



décoration et un autre dédié aux produits locaux. Ils étudient également la possibilité de louer des vélos électriques. Autant de projets qui ne pourront que rejaillir positivement sur la vie économique de Noyant.

La municipalité salue le travail de Thérèse qui accède à une retraite bien méritée et se félicite de la reprise de ce commerce loin d'être acquise à la fin de l'été dernier.

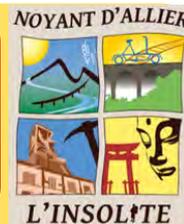
Fin août 2015, il a fallu une forte mobilisation des élus dans la presse, sur le web et les réseaux sociaux pour que la mise en vente de la Tabatière sorte de l'anonymat où des agences l'avaient plongée depuis deux ans, compromettant toute reprise.

Suite à cet appel, 11 candidats se faisaient connaître auprès de Thérèse parmi lesquels Valérie et Laurent Serruys.

La municipalité souhaite la bienvenue à nos nouveaux commerçants et une très longue et heureuse retraite à Thérèse !

*Guy Dauchat Adjoint au Maire
délégué au Commerce et au Tourisme*

**Saison
touristique
2016**



Un nouvel hébergement sur Noyant



Au gîte des Corons

Allée des iris

03210 Noyant d'Allier

06 60 77 39 61

Ouvert toute l'année

Capacité 4/6 personnes

Classé 2 étoiles.



Nouveaux jeux au vélorail !



Dans l'attente de partir avec leur vélorail, les clients de Florence et Guy peuvent bénéficier de 4 nouveaux jeux en bois qui feront le bonheur des petits, mais aussi des plus grands.

De plus en plus de clients profitent également de l'aire de pique-nique aménagée sur le parcours où ils peuvent bénéficier, à la demande, de paniers-repas asiatiques préparés par le « Petit d'Asie » et apportés sur place.

Réservation Vélorail
06 82 71 42 65

Thérèse

Une page se tourne avec le départ pour une retraite bien méritée de Thérèse Chabrot. Du Casino à la Tabatière, elle a consacré une partie de sa vie professionnelle au service des Noyantais qui ont su apprécier sa gentillesse, sa disponibilité, sa discrétion et son efficacité. Nous souhaitons de longues années de bonheur à Thérèse et Joannes.



Don à la MARPA



Le Lions club de Moulins, grâce au bénéfice d'un concert de piano à quatre mains organisé en novembre, a doté la Marpa (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) de deux nouvelles tables.

Ce mobilier spécifique, d'une valeur de 700 €, a été remis, lors d'une réception, par le président Philippe Bourgeon, accompagné de Pierre Botheron, Pierre Blanc et Jean Duclair, membres du Lions Club ; en présence de Michel Lafay, maire, et de Sylvie Mercier, directrice de la MARPA, ainsi que les membres du CCAS qui ont salué l'initiative du Lions Club.



La liste des pharmacies de garde est disponible jusqu'au 25.09.2016 auprès de la Pharmacie PAILLERET à

Bourbon l'Arch.

Ouverture Bibliothèque de Noyant

Vendredi
de 15h30 à 17h

10 et 24 juin

La bibliothèque fait relâche durant l'été.



Vivre ensemble

Conseil des Sages



Verger communal

Symboliquement, les membres du Conseil des sages ont planté le premier arbre, un pommier rustique, dans le terrain communal à l'entrée nord du bourg (voir photo).

La commune a alloué une subvention et défriché le terrain, pour que le projet soit mené à bien à l'automne.

Des mécènes ont également appuyé l'initiative.

Jardin aromatique

D'ici juin, des bacs en bois pour plantations seront implantés sur la place du village. Un jardin partagé de plantes aromatiques sera ainsi à la disposition citoyenne et raisonnée des habitants.

Bancs publics

Avec l'aide de la municipalité, les Sages étudient également l'implantation de bancs publics.

Conseil des enfants

Concours d'épouvantails : le retour !

La classe de CM de l'école de Noyant d'Allier vous invite à participer à son deuxième concours d'épouvantails.

Comme l'année dernière, ce concours est ouvert aux habitants des communes de Châtillon et de Noyant.

Il suffit de créer votre épouvantail : original, joli, rigolo... effrayant et d'envoyer sa photo avec vos coordonnées, par mail ou par courrier postal à l'école de Noyant avant le vendredi 03 juin 2016.

Le jury, composé d'élèves élus et de conseillers municipaux, désignera le gagnant lors du dernier conseil municipal de jeunes de l'année. Le vainqueur recevra

une surprise. Le prix sera remis lors de l'ouverture de l'exposition des travaux d'élèves, le vendredi 17 juin 2016 à partir de 15h40.

Nous comptons sur vous pour que les épouvantails fleurissent dans vos jardins.



Tri des déchets

Sous l'impulsion de Laura Briand et Michel Lafay, délégués au SICTOM Nord Allier au titre de la commune, des composteurs ont été implantés dans les deux cimetières de Noyant.

Trier les déchets verts permet à la collectivité comme aux habitants de faire des économies et, en prime, cela profite à l'environnement et à la protection du site. C'est un geste éco-citoyen qui a une conséquence financière évidente (voir ci-contre). Les déchets verts compostés feront un excellent terreau qui pourra être utilisé dans les plantations municipales.



Points relais composteurs

Les points relais sont des partenaires qui ont accepté de stocker quelques composteurs chez eux, afin que les personnes qui en ont réservé un, puissent venir le récupérer au plus proche de leur domicile.

Point relais pour Noyant :
Laura BRIAND
Le Pont des Canes - NOYANT-D'ALLIER

Tout savoir sur la collecte dans votre commune

Le SICTOM Nord Allier est désormais équipé d'un outil permettant d'informer en temps réel ses usagers sur la collecte de déchets par commune.

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est désormais possible en un clic !

Dans le menu « Infos pratiques » de la page d'accueil, le bouton « Les déchets dans ma commune » vous permet d'accéder à une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous (après avoir renseigné les rubriques communes et rues).

Retrouvez cet outil sur www.sictomnordallier.fr

Qu'est-ce que la TEOM ?

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est une imposition additionnée à la taxe foncière. Toute personne propriétaire d'un bien foncier situé dans une commune où fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères y est assujettie.

Trier pour freiner l'augmentation

Les efforts de réduction et de tri des déchets demandés à chacun, comme les efforts d'amélioration des services permettent au mieux de maîtriser la hausse de la TEOM.

Compostage ou non ?

COMPOSTAGE DES DÉCHETS DU CIMETIÈRE

Je dépose ici **UNIQUEMENT** les déchets végétaux

Gerbes naturelles	Plantes et fleurs (sans pot)	Feuilles	Fleurs fanées	Terre

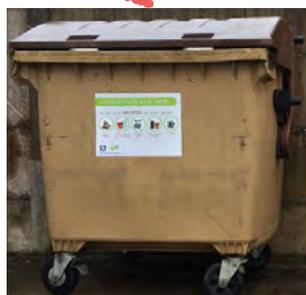
interdit
Pots, mousse, ruban, sacs et films en plastique ou tout autre objet artificiel



Composteur

Je dépose ici **UNIQUEMENT** les autres déchets

Fleurs artificielles	Films, pots et sacs en plastique	Mousse, rubans	Vases et pots en terre	Cailloux



Le SICTOM Nord Allier vous propose

CONCOURS LOGO SICTOM Nord Allier

Plus d'infos sur www.sictomnordallier.fr

Lancez-vous dans l'aventure jusqu'au **10 JUIN**

ASSOCIATIONS

Infos

Noyant : Village « Branché »

Afin de favoriser le développement des véhicules électriques, le SDE (syndicat des Energies de l'Allier) a lancé un plan d'équipement dans le département.

75 bornes de recharge de véhicules électriques ont ainsi été installées dans l'Allier, distantes les unes des autres d'environ 30 km.

Notre village a la chance d'avoir été choisi pour l'implantation d'une de ces bornes sur la place du village (vers le salon de coiffure).

Leur utilisation sera gratuite jusqu'au 31 décembre 2017 grâce au badge que les propriétaires de voitures électriques peuvent se procurer via le site internet du SDE.

Une raison de plus pour ces utilisateurs de faire un détour par Noyant.



TONGS NOYANTAISES

La section randonnée du CDF propose une sortie ouverte à tous, un

dimanche par mois (l'après-midi ou la journée

suivant la saison).

Contact 06 24 16 88 39 - 06 79 55 35 22

Prochaines sorties

- 05/06/2016 - Mazerier
- 03/07/2016 - Montagne Bourbonnaise
- 07/08/2016 - Combrailles
- 04/09/2016 - Bellenaves

Assemblée générale des Amis de la Mine



L'assemblée générale des Amis du musée s'est tenue, en présence de Jean-Paul Dufrière, conseiller départemental, Huguette Winkel, de la Fondation du patrimoine et Michel Lafay, maire.

C'est avec beaucoup d'émotion que Jean-Pierre Hacart a passé la main à Laura Briand pour la présidence de l'Association des amis de la mine de Noyant.

Présent depuis quatorze ans dans l'association, dont quatre comme vice-président, puis quatre comme président, il avait, dès l'année dernière, annoncé vouloir prendre un peu de recul.

« Ma volonté a toujours été d'assurer un accueil chaleureux et des visites instructives pour les visiteurs, la réhabilitation de notre matériel et surtout qu'il règne une excellente atmosphère au sein de l'association », a déclaré le désormais ex-président.

S'agissant de l'entretien et de la sauvegarde du riche patrimoine bâti, il a exprimé « sa joie » de voir la Fondation du patrimoine, représentée par Huguette Winkel, s'engager « pour l'avenir du musée ».

Le resserrement des liens avec les associations amies de La Machine, de Meissex et de Buxières-les-Mines a aussi été une de ses priorités.

Lors de l'élection du nouveau bureau, c'est Laura Briand qui a été élue à la tête de l'association.

Le bureau

Présidente :
Laura Briand
vice-présidente :
Jeannine Pelletier
vice-présidente de la mémoire :
Cécile Hardouin
trésorier :
Yves Toussaint
secrétaire :
Josette Truchon

Poursuivre le développement de l'attractivité touristique et trouver les solutions pour garantir la sauvegarde des bâtiments seront les priorités de la nouvelle équipe.

Baliseurs départementaux



A l'initiative des "Tongs Noyantaises", les baliseurs départementaux de la FFRP se sont réunis nombreux à la salle des fêtes.

Dans un décor asiatique, ils ont apprécié les saveurs concoctées par le Petit d'Asie avant un après-midi « détente et rando » sur les chemins Noyantais.

C'est déjà du passé



Thé dansant à la MARPA

Entre les danses, la chorale de la MARPA a enchanté les participants



Loto

130 personnes sont venues tenter leur chance dans une ambiance asiatique. Les lots de valeurs ont fait le bonheur des gagnants.



Concert musique traditionnelle vietnamienne

L'ensemble Phuong CA s'est produit à l'église dans le cadre d'un concert gratuit



Soirée asiatique

Après le passage du dragon, les participants au repas asiatique ont pu découvrir le théâtre vietnamien « Cai Luong ».



1er mai à la mémoire des mineurs



Jazz dans le Bocage

« Petite Vengeance » et « Ygranka » ont enflammé la salle des fêtes de Noyant dans le cadre du festival.



Carnaval des enfants

Malgré le temps maussade, petits et grands étaient au rendez-vous. A l'atelier maquillage, Annick, Elisabeth et Fanny ont ensoleillé les visages des enfants. Derrière le char "Gare à Bécassine", la troupe CIRKEDEKLIK défilait sur des échasses. Jonglerie et jeux d'équilibre ont été très appréciés.

AGENDA

Juil.

13

Bal Populaire Feu d'artifice

Retraite aux lampions
barbecue-frites
Organisation **Comité des Fêtes**

Juil.

27

Classique en Bocage à l'église

Gran Partita
Org. **comcom Bocage Sud**

Août

14

Brocante

réservations emplacements
06 79 55 35 22
04 70 47 39 87

Organisation **Comité des Fêtes**

Août

14 au 21

Exposition Arts Mêlés

Chambre chaude de la mine
plus de 50 exposants
rens. 04 70 47 33 34

Organisation **Villages Vivants**

Sept.

1er

Rentrée des classes

tél. Ecole
04 70 47 22 87

Sept.

24

Projection

Feuille de Betel
entrée gratuite
Organisation **Villages Vivants**

Sept.

25

Balade littéraire

Organisation **Villages Vivants**

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut sauf en juillet et août.
renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois.
(belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtes chaque trimestre).
Relâche en juillet et août

AJT du Bou

Concert chaque samedi soir
au local près du Courtioux.
Soirées réservées aux adhérents

**Prochaine Gazette
septembre 2016.**

**Remise des articles
avant le 1er août.**

Mercredi 13 juillet Bal populaire - feu d'artifice



Le comité des Fêtes proposera son traditionnel bal populaire gratuit à la salle polyvalente.

Après la retraite aux lampions, le feu d'artifice offert par la municipalité, sera tiré en contrebas de la salle des fêtes.

Buvette, barbecue, repas sur place...



Du 14 au 21 août Exposition « Arts Mêlés »

« Villages Vivants » organise sa septième exposition Arts Mêlés dans la chambre chaude de la mine.

Le public aura, cette année encore, à désigner ses oeuvres préférés parmi la grosse centaine de productions qui seront proposées par une quarantaine d'artistes.

renseignements :
04 70 47 33 34



« Femme Mystère » de Jocelyne Grosseteffan
Prix du public 2015



Dimanche 14 août Brocante



Brocante du Comité des Fêtes sur la place du village toute la journée.

Réservations au
06 79 55 35 22
ou
04 70 47 39 87